



COMMUNIQUE

18 mai 2018

« SAUVONS LA STATUE DE SAINT JEAN-PAUL II »

DEPLACEMENT IMMINENT DE LA STATUE

Le diocèse de Vannes a pris l'initiative d'acquérir la statue de saint Jean-Paul II à Ploërmel, œuvre de M. Zurab TSERETELI. Monseigneur CENTENE, évêque de Vannes, en expliquait les raisons dans un communiqué en mars dernier.

Les travaux de déplacement de la statue seront lancés le 22 mai prochain. Elle quittera alors son emplacement actuel pour être installée à proximité, face au collège du Sacré Cœur. Une bénédiction inaugurale, au moment de l'ouverture des travaux, sera donnée ce 22 mai 2018 à 14h30, en présence du Père Philippe LE BIGOT, vicaire général.

L'acquisition de la statue et son déplacement représentent un coût important, déjà annoncé, par le diocèse. C'est pourquoi la souscription « Sauvons la statue de saint Jean-Paul II » lancée début mars dernier par l'évêque se poursuit. Tous les détails en sont présentés sur le site internet du diocèse www.vannes.catholique.fr. Les dons peuvent être effectués en ligne, ou par envoi d'un chèque à l'ordre de « ADV – Statue Jean-Paul II » à Association Diocésaine de Vannes – 14 Rue de l'Evêché – CS 82003 – 56001 VANNES Cedex. Le diocèse remercie toutes les personnes qui souhaiteront apporter ainsi concrètement leur soutien.

INAUGURATION D'UN ESPACE CULTUEL LE 16 JUIN 2018

Afin que cette statue soit un signe efficace du témoignage de foi, le lieu créé pour recevoir la statue sera un espace cultuel de recueillement et de prière dédié à saint Jean-Paul II.

L'« Espace saint Jean-Paul II » répondra ainsi aux vœux de tous ceux qui se sont mobilisés au cours de ces derniers mois pour maintenir présents, visibles et vivants les signes chrétiens légués par notre Histoire.

Cet espace cultuel dédié à saint Jean-Paul II sera inauguré le samedi 16 juin 2018 à 18h30, au cours d'une célébration eucharistique présidée par Monseigneur Raymond CENTENE, évêque de Vannes, en présence de la communauté chrétienne, des autorités civiles et religieuses et d'une délégation polonaise. Une présence nombreuse témoignera de l'attachement à la croix du Christ, signe visible d'une foi vivante inscrite dans l'histoire.